

Communiqué de l'Alliance
à l'ensemble des Alliés

Décisions de la rencontre entre les coordinateurs des
réseaux linguistiques et les membres du Bureau
(lundi 12 octobre 2009, Paris – France)



L'Alliance a souhaité réunir, le lundi 12 octobre 2009, les 5 coordinateurs des réseaux linguistiques et les 6 membres du Bureau de notre association. Cette rencontre, préparée en amont par l'équipe permanente, a permis d'aborder plusieurs sujets essentiels à la vie de notre mouvement. Le compte rendu intégral – comprenant le *verbatim* de cette longue et passionnante journée de travaux – a été transmis en français aux participants. Ceux-ci, néanmoins, ont souhaité qu'un communiqué, reprenant l'essentiel des discussions et les décisions prises collectivement, soit établi en trois langues pour être diffusé à tous les membres de l'Alliance.

Les participants à cette rencontre ont évoqué successivement plusieurs sujets, que nous présentons ici accompagnés des décisions qui leur sont relatives.

Comment peut-on travailler de « manière plurielle », malgré et grâce à nos différences culturelles ?

Une des questions posée aux participants concernait les problèmes rencontrés, en tant que coordinateurs et membres de l'Alliance, à travailler ensemble dans un contexte international et fortement interculturel, que ce soit avec les membres de leur réseau, avec les autres réseaux linguistiques, ou avec l'équipe permanente de Paris.

- **Les principaux problèmes rencontrés relèvent essentiellement de l'organisation du travail collectif**, de la différence des niveaux de professionnalisation entre éditeurs, de la gestion juridique des contrats de cession de droits d'auteur. Les questions d'ordre proprement culturelles sont minoritaires ; notons tout de même que les différences culturelles de rythmes et de gestion du temps ont été évoquées par Serge D. Kouam (coordinateur du réseau francophone Sud) ; par ailleurs, Nouri Abid (coordinateur du réseau arabophone) a évoqué longuement le poids de la tradition dans les publications du monde arabophone.
- **En ce qui concerne les projets de coédition ou de traduction**, Cristina Warth (coordinatrice du réseau lusophone) évoque la difficulté de travailler collectivement entre éditeurs brésiliens et éditeurs d'Afrique lusophone – en effet, un projet de coédition en langue portugaise a beaucoup souffert de malentendus relatifs au contrat de cession des droits (anonymat des auteurs, notion d'exclusivité sur les textes, etc.). Plus que tout, c'est le différentiel des niveaux de professionnalisation qui est pointé. Les éditeurs investis dans des coéditions internationales doivent en effet posséder un savoir minimal sur les usages du métier et le mécanisme de la coédition pour trouver les bases communes d'un travail collectif. Marc Favreau parle quant à lui des problématiques juridiques qui s'attachent à la publication d'ouvrages « sensibles » aux États-Unis et dans le monde anglophone du Nord en général. En effet, les relectures juridiques avant publication sont habituelles dans ce contexte, les éditeurs cherchant à éviter de possibles attaques juridiques des entreprises ou des institutions dont le comportement peut être mis en cause dans des ouvrages critiques. Les éditeurs européens – français en particulier – ont du mal à comprendre et accepter cette contrainte, qui semble toujours suspecte à leurs yeux, comme relevant d'un possible processus de censure. À travers cet exemple, ce sont les contextes juridiques propres aux pays engagés dans des coéditions internationales qui sont pointés. Cette donnée est à prendre en compte de part et d'autre ; il s'agit d'accepter

ces différences et d'en intégrer le plus en amont possible les conséquences pour les projets. Les participants pointent aussi des différences de compréhension sur ce qu'implique exactement le principe de la coédition – il semble y avoir des malentendus sur ce point, bien compréhensibles puisqu'il existe différents niveaux de coédition, plus ou moins impliquant (de la simple participation à une publication par un nombre d'exemplaires achetés prix coûtant à l'éditeur leader au système très participatif des coéditions solidaires portant le label « Le Livre équitable »).

- **En matière de gouvernance interne**, Serge D. Kouam insiste sur une autonomisation plus grande des coordinateurs des réseaux linguistiques, en particulier vis-à-vis de l'équipe permanente de Paris. En effet, il souhaiterait avoir un pouvoir d'initiative local (sur des projets de publication, sur l'organisation d'événements, etc.) plus grand, ne pas forcément avoir à obtenir l'aval de l'équipe avant de lancer des initiatives. Guido Indij (coordinateur du réseau hispanophone) demande lui plus d'appui de la part de l'équipe permanente sur la coordination du réseau hispanophone – rejoint en partie par Nouri Abid pour le réseau arabophone. Enfin, tous les coordinateurs conviennent qu'il n'y a pas de problème entre les réseaux linguistiques ou entre coordinateurs... pour la simple raison qu'il n'y a pas de contacts et de relations entre eux (à la notable exception des réseaux hispanophone et lusophone) ! Ils avouent ne pas savoir exactement ce qui se fait dans les autres réseaux, mal connaître les catalogues des autres éditeurs, malgré les outils d'information existants. Ils demandent expressément au Bureau et à l'équipe permanente de créer les conditions favorables à la mise en place de rendez-vous réguliers entre coordinateurs, pour pallier à ce déficit de liens (voir ci-dessous, *Le rôle des coordinateurs*).

Il ressort de la discussion sur les difficultés « à travailler ensemble » qu'il existe tout de même une culture commune qui dépasse de loin les éventuelles tensions culturelles ou interculturelles entre les membres de l'Alliance. Néanmoins, l'équipe et le Bureau sont interpellés sur leur capacité à :

- renforcer l'autonomisation des coordinateurs qui souhaitent prendre plus d'initiatives « locales » (proposition de Serge D. Kouam) ;
- appuyer plus et mieux les coordinateurs qui souhaitent de l'aide dans leur rôle (proposition de Guido Indij et Nouri Abid) ;
- appuyer la formation de base d'éditeurs participant à des coéditions internationales pour éviter les malentendus professionnels dommageables au projet (proposition de Cristina Warth) ;
- assurer un meilleur lien entre les coordinateurs et permettre une meilleure connaissance des travaux des autres réseaux, en particulier par la mise en place d'un système d'information performant et par la création « d'espaces / temps » de rencontres entre les coordinateurs (proposition de l'ensemble des participants).

Le rôle des coordinateurs

Les participants ont discuté longuement, par la suite, du rôle exact de chacun des différents types d'acteurs de l'Alliance (Assemblée des alliés, Assemblée générale, Bureau, coordinateurs, équipe permanente). Le rôle des coordinateurs est bien entendu largement évoqué.

- **Le rôle des coordinateurs** s'est défini au cours du temps, lors des Assemblée des Alliés et lors de la rencontre des coordinateurs de 2005. Le coordinateur :
 - permet et vérifie la bonne circulation de l'information entre les membres du réseau, et entre les membres et l'équipe de Paris ;
 - il est en correspondance avec l'équipe de Paris ;
 - il s'inquiète de l'avancée des projets (de coédition, d'échange d'expériences) que le réseau veut réaliser ;
 - il étudie et émet un avis sur les demandes d'adhésion concernant son réseau ;
 - il organise les rencontres du réseau en lien avec l'équipe de Paris.
- La rencontre des coordinateurs de Paris valide par ailleurs le rôle que peuvent jouer les coordinateurs – en lien avec l'équipe permanente – **dans la recherche de financements pour leurs réseaux ou pour l'Alliance.**
- Enfin, alors que la Fondation Charles Léopold Mayer est actuellement en phase de bilan et de perspectives, que ses budgets devraient diminuer de 20 % en 2010-2011, les **coordinateurs ont adressé une courte lettre à Matthieu Calame** (référént de l'Alliance à la Fondation) pour lui redire notre reconnaissance et réaffirmer notre conviction que l'Alliance répond aux objectifs généraux de la Fondation.

Orientations générales à renforcer après la rencontre des coordinateurs

À l'issue de la journée de travail, un ensemble d'orientations générales existantes ont été **renforcées et de nouvelles ont été instaurées**. Le Bureau de l'Alliance, à la suite de ces recommandations émanant des coordinateurs, a décidé de leur donner la forme de décisions associatives et appelle l'équipe permanente à les considérer comme faisant pleinement partie du corpus législatif de l'Alliance.

- Il faut **renforcer la représentativité de l'Alliance**, par exemple en suscitant la création de collectifs nationaux d'éditeurs qui pourraient devenir membres collectifs. Il est nécessaire aussi de renforcer la diversité géographique des pays représentés au sein de l'Alliance (ex. éditeur japonais).
- Il faut **réformer la communication sur la représentativité de l'Alliance**, en particulier en mettant en avant le nombre d'éditeurs représentés indirectement (à travers les collectifs entre autres).
- Il faudrait, à côté d'une logique nationale et d'une logique linguistique, **développer une voie « régionale »** - qui permettrait de traiter au bon niveau certains problèmes continentaux. C'est déjà un peu le cas avec Afrilivres (association régionale d'éditeurs africains de langue française) mais aussi avec le sommet des collectifs d'éditeurs latino-américains et le rapprochement entre réseaux hispanophone et lusophone.
- Il s'agit de **constituer formellement le groupe des coordinateurs** et d'organiser régulièrement des réunions à distance.
- **Le principe d'une réunion intermédiaire aux Assises** est validé, qui réunirait les coordinateurs, des représentants du Bureau et de l'équipe, les représentants des collectifs nationaux et régionaux.

- Il est sans doute nécessaire **de décentraliser encore plus le fonctionnement des réseaux**, en particulier en ce qui concerne la programmation des actions à venir.
- Plus la voie fédérale se renforcera, plus la programmation sera décentralisée, plus l'équipe permanente devra **renforcer son rôle de transmission d'informations** entre les éditeurs, entre les réseaux linguistiques, entre les collectifs nationaux ou régionaux. Elle pourrait mettre en place par exemple une lettre d'information électronique incitant les membres à consulter le site Internet. Par ailleurs, l'équipe pourrait – seule ou avec l'appui des coordinateurs – assurer une veille sur les catalogues des membres, pour repérer les titres les plus « internationalisables » et favoriser la coédition ou la cession de droits.

Enfin, **quelques pistes de décisions** ont été évoquées ultérieurement à la rencontre par les membres du Bureau. Ces pistes seront approfondies lors de la prochaine réunion associative et feront sans doute l'objet de décisions formelles.

- **Sur la décentralisation** : la programmation des activités de l'Alliance pourrait comporter d'une part, les actions de caractère international proposées par l'équipe de l'Alliance et, d'autre part, des composantes régionales élaborées par les réseaux linguistiques (ou peut-être un jour, par les coordinations régionales). Cet accroissement d'activités – induit par la diversification des sources permettant l'élaboration des programmes d'actions – suppose un élargissement et une régionalisation des recherches de financements et des partenariats. Cependant, nous devons rester attentifs à ne pas affaiblir l'unité de l'Alliance, et veiller à une consolidation d'ensemble de la programmation et du budget.
- **Sur le groupe formé par les coordinateurs** : ce groupe ou « Comité international de l'Alliance » (qui comprendrait les coordinateurs, rejoints par un ou plusieurs représentants des continents non représentés par les réseaux linguistiques – en l'occurrence l'Asie ou l'Europe) pourrait devenir une instance de l'Alliance. Ce groupe fortement représentatif et international pourrait jouer un rôle important dans l'appui à la recherche de financements et de partenaires institutionnels. Les demandes de financements formulées par l'équipe et le Bureau pourraient ainsi être validées, signées (donc internationalisées) par ce Comité.